

Québec :::

AVIS AU MINISTRE D'ETAT
RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE
SUR
CINQ PROJETS DE NOUVEAUX PROGRAMMES
(Quatrième tranche 1975-76)



75.11

360200
0076008

CONSEIL DES UNIVERSITES

AVIS AU MINISTRE D'ETAT
RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE
SUR
CINQ PROJETS DE NOUVEAUX PROGRAMMES
(Quatrième tranche 1975-76)

Québec, le 19 février 1976.

Lors de sa soixante-neuvième séance, tenue à Montréal le 19 février 1976, le Conseil des universités a examiné cinq projets de nouveaux programmes universitaires et a adopté l'avis suivant qu'il a l'honneur de transmettre au ministre d'Etat responsable de l'enseignement universitaire.

Les cinq projets de nouveaux programmes faisant l'objet du présent avis ont été présentés par les universités après le 2 septembre 1975. Depuis cette date, le Comité conjoint des programmes, chargé de faire l'analyse des dossiers de nouveaux programmes soumis par les universités, a modifié sa procédure d'analyse et de recommandation, après discussion avec les responsables universitaires de l'enseignement de même qu'avec la Direction générale de l'enseignement supérieur et le Conseil des universités. Cette procédure s'applique aux projets de nouveaux programmes présentés après le 2 septembre 1975, alors que les procédures antérieures continuent de s'appliquer dans le cas des projets qui ont été présentés avant le 2 septembre 1975 et dont l'analyse n'est pas terminée au Comité conjoint des programmes.

Cette nouvelle procédure laisse aux universités la responsabilité de l'évaluation de qualité d'un projet de programme, le Comité conjoint des programmes ne requérant qu'un court rapport annuel sur les démarches faites par l'université pour assurer cette évaluation. Les universités ne présentent au Comité conjoint des programmes qu'un bref dossier pour chaque projet; le Comité, pour sa part, fait l'analyse d'opportunité de chaque dossier et donne un avis qui s'inscrit dans l'un ou l'autre des trois cas suivants:

1. Recommandation d'implantation du projet de programme avec possibilité de financement particulier, à cause de la signification importante de sa mise sur pied pour le développement du réseau d'enseignement supérieur;

2. Recommandation de laisser à l'université la décision de l'implantation du projet de programme et de pourvoir au financement de ce dernier, le cas échéant, à même ses ressources générales;
3. Recommandation qu'un projet de programme ne soit pas réalisé, afin d'assurer la cohérence du développement du réseau d'enseignement supérieur.

C'est à la lumière de cette procédure que le Conseil des universités a examiné le rapport du Comité conjoint des programmes, rapport annexé au présent avis.

Le Conseil des universités rappelle que les appellations et les sigles des grades correspondant aux programmes ci-dessous devront être conformes aux règles contenues dans son rapport portant sur ces questions et daté du 29 avril 1975.

1. Programme de deuxième cycle en sciences de la gestion
(Ecole des hautes études commerciales).

ATTENDU la recommandation du Comité conjoint des programmes;

ATTENDU l'examen du dossier qu'il a pu en faire,

le Conseil des universités recommande au ministre responsable de l'enseignement universitaire:

(de laisser à l'Ecole des hautes études commerciales
(la responsabilité de la décision de l'implantation
(de ce projet de programme, sans subvention particulière d'implantation.

2. Programme de premier cycle en sciences de l'activité physique
(Université Laval)

ATTENDU la recommandation du Comité conjoint des programmes;

ATTENDU l'examen du dossier qu'il a pu en faire,

le Conseil des universités recommande au ministre responsable de l'enseignement universitaire:

(de laisser à l'Université Laval la responsabilité de
(la décision de l'implantation de ce projet de programme,
(sans subvention particulière d'implantation.

3. Programme de deuxième cycle en kinanthropologie
(Université de Sherbrooke)

ATTENDU la recommandation du Comité conjoint des programmes;

ATTENDU l'examen du dossier qu'il a pu en faire,

le Conseil des universités recommande au ministre responsable de l'enseignement universitaire:

(de laisser à l'Université de Sherbrooke la responsabilité
(de la décision de l'implantation de ce projet de programme,
(sans subvention particulière d'implantation.

4. Programme de deuxième cycle en arts plastiques
(Université du Québec à Montréal)

ATTENDU la recommandation du Comité conjoint des programmes;

ATTENDU l'examen du dossier qu'il a pu en faire,

le Conseil des universités recommande au ministre responsable de l'enseignement universitaire:

(de laisser à l'Université du Québec à Montréal la responsabilité
(de la décision de l'implantation de ce projet de programme,
(sans subvention particulière d'implantation.

5. Programme de deuxième cycle en éthique
(Université du Québec à Rimouski)

ATTENDU la recommandation du Comité conjoint des programmes;

ATTENDU l'examen du dossier qu'il a pu en faire,

le Conseil des universités recommande au ministre responsable de l'enseignement universitaire:

(QUE l'Université du Québec à Rimouski ne procède pas
(à l'implantation de ce projet de programme.

ANNEXE

POSITION DU COMITE CONJOINT DES PROGRAMMES
SUR 5 PROJETS DE PROGRAMMES PRESENTES
PAR LES UNIVERSITES POUR IMPLANTATION
EN 1976-1977.

Québec, le 6 février 1976.

TABLE DES MATIERESPAGES

M.Sc. (Gestion) - Ecole des hautes études commerciales 1

B.Sc. (Sciences de l'activité physique)
Université Laval 4

M.Sc. (Kinanthropologie) - Université de Sherbrooke 8

Maîtrise en arts plastiques - Université du Québec
à Montréal 11

M.A. (Ethique) - Université du Québec à Rimouski 16

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

TITRE du PROGRAMME: M.Sc. (Gestion) INSTITUTION: Ecole des hautes études commerciales

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME:

Le programme vise à former des spécialistes en gestion initiés aux méthodes modernes de l'analyse et de la recherche scientifique. Il existe un besoin sans cesse croissant de spécialistes ayant cette formation dans les grandes entreprises et dans les administrations publiques et parapubliques. La complexité des problèmes de gestion rend nécessaire la présence, à côté de celle des généralistes de l'administration, de spécialistes à la fois compétents dans leur domaine administratif et entraînés à l'application des méthodes d'analyse scientifique. De plus, la formation de spécialistes francophones en gestion ne peut que favoriser leur entrée dans un milieu, celui des grandes entreprises où ils sont particulièrement absents. Ce programme contribuera aussi à développer, en milieu québécois, des connaissances dans les diverses disciplines administratives. Enfin, offrant une nouvelle possibilité de formation aux diplômés de 1er cycle en administration, le programme contribuera, à titre de complément au programme de doctorat en administration, à la formation de chercheurs en gestion. (Synthèse établie à partir du dossier de présentation).

3. SITUATION DU PROGRAMME DANS LE RESEAU UNIVERSITAIRE QUEBECOIS:

Au Québec, il existe deux (2) programmes de doctorat en administration, un à l'Université Laval et un programme de doctorat conjoint à Montréal (H.E.C., McGill, U.Q.A.M. et Concordia). Cinq institutions universitaires offrent des programmes de type professionnel (M.B.A.). Il s'agit des universités Laval, Sherbrooke, McGill, Concordia, et de l'Ecole des Hautes études commerciales.

4. SITUATION DU PROGRAMME DANS L'INSTITUTION:

L'Ecole, qui participe à la réalisation du doctorat en administration de la région montréalaise, offre au premier cycle un programme de Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), un programme de Baccalauréat en sciences commerciales (B.Sc.Comm.). Au niveau du deuxième cycle, l'Ecole offre le M.B.A..

5. PREVISIONS DE CLIENTELE:

L'Ecole prévoit inscrire, dès la première année de 20 à 25 étudiants. Au terme de quatre années de fonctionnement, l'Ecole pourrait accueillir environ 50 étudiants dans ce programme.

6. ESTIME DES BESOINS:

L'implantation du programme impliquerait, dès la première année, l'engagement de deux nouveaux professeurs. Il faudrait donc prévoir une subvention d'équilibre d'environ cinquante mille (\$50,000) dollars.

POSITION DU COMITE CONJOINT DES PROGRAMMES

5.9 Maîtrise ès sciences Gestion des Affaires à l'Université de Montréal
(Hautes études commerciales)

Au terme de ses délibérations, le Comité conjoint adopte la résolution suivante:

ATTENDU l'implantation récente d'un programme conjoint de Doctorat en administration dans les universités de la région montréalaise;

ATTENDU que ce projet de programme apparaît être comme un complément à la programmation déjà existante à l'Ecole des Hautes études commerciales (Université de Montréal);

ATTENDU que les priorités québécoises visent d'abord à former des administrateurs et que le projet de programme présenté est axé surtout sur la recherche;

Le Comité conjoint des programmes n'entend pas se prononcer sur l'opportunité de l'implantation du projet de programme de M.Sc. Gestion des affaires de l'Ecole des Hautes études commerciales. Par conséquent, l'Ecole demeure libre de procéder à l'implantation de ce projet de programme. Cependant, l'Ecole ne pourra compter sur une subvention spéciale d'implantation.

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

TITRE DU PROGRAMME: B.Sc. (Sciences de l'activité physique)

INSTITUTION: Université Laval

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME:

Le programme vise à faire acquérir à l'étudiant la maîtrise des connaissances fondamentales associées aux sciences de l'activité physique selon des points de vue anatomique, physiologique, physique, psychologique et sociologique. A l'étudiant qui se destine à l'exercice d'une tâche professionnelle, le programme permettrait d'acquérir la maîtrise des diverses techniques d'intervention propres aux divers secteurs d'application des sciences de l'activité physique (enseignement effectif à des étudiants de niveau collégial; intervention directe auprès d'adultes en situation de conditionnement physique; contact direct avec l'athlète en situation d'entraînement; animation et coordination "sur le terrain" d'activités de plein air). Quant à l'étudiant qui se destine à la recherche, le programme permettrait de maîtriser les techniques de collecte de données expérimentales et d'utiliser les instruments de base associés au traitement de données par ordinateur.

"Des enquêtes réalisées par l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec et destinées à dresser la liste des fonctions et des tâches diverses assumées présentement par l'ensemble des professionnels de l'activité physique au Québec nous démontrent qu'il existe de nombreux postes susceptibles d'être adéquatement remplis par un spécialiste de l'activité physique à condition qu'il ait reçu une formation plus spécifique dans l'un ou l'autre des secteurs suivants: administration, aménagement et planification, enseignement à l'élémentaire, au secondaire et au collégial, conditionnement

physique, activité physique pour populations spéciales (rééducation, réhabilitation, inadaptation), préparation à la performance sportive, recherche et éducation plein air. Une analyse des secteurs actuels d'activités des professionnels de l'activité physique montre au moins treize (13) secteurs de travail et huit (8) types de fonctions différentes pour des gens qui, jusqu'à maintenant, et pour la plupart, ont reçu une formation universitaire plutôt uniforme."

3. SITUATION DU PROGRAMME DANS LE RESEAU UNIVERSITAIRE QUEBECOIS:

Il existe au Québec 7 programmes de Baccalauréat en éducation physique (Laval, Montréal, McGill, Sherbrooke, UQAM, UQTR et Concordia. Aucune autre université au Québec n'offre un tel type de programme. Cependant, l'Université de Montréal intitule son programme Baccalauréat ès sciences (éducation physique). Celui-ci, comme les six (6) autres, vise à former d'abord des enseignants.

4. SITUATION DU PROGRAMME DANS L'INSTITUTION:

L'Université Laval offre déjà un programme de Baccalauréat en éducation physique (enseignement) ainsi qu'un programme de maîtrise professionnelle en éducation physique. Le Conseil a récemment approuvé la création d'un programme de maîtrise de recherche en sciences de l'activité physique à l'Université Laval. Il faut aussi signaler, à l'Université Laval, la présence du laboratoire des sciences de l'activité physique lequel a été reconnu comme un centre dans le cadre du programme de subventions de la FCAC.

5. PREVISIONS DE CLIENTELE

ANNEE ACADEMIQUE	TRIMESTRE		T 1 AUT	T 2 HIV	T 3 AUT	T 4 HIV	T 5 AUT	T 6 HIV
1976-77			50	60				
1977-78			60	70	50	50		
1978-79			80	90	60	60	50	50
1979-80			100	100	80	80	60	60
1980-81			100	100	85	85	80	80

6. PREVISIONS BUDGETAIRES:

<u>1976-77</u>	<u>1977-78</u>	<u>1978-79</u>	<u>1979-80</u>	<u>1980-81</u>
\$94 100	142 000	255 400	324 100	368 500

POSITION DU COMITE CONJOINT DES PROGRAMMES

5.5 Baccalauréat spécialisé (B.Sc.) Activité physique - (Université Laval)

Au terme de ses délibérations, le Comité conjoint adopte la résolution suivante:

ATTENDU qu'à l'Université Laval existent déjà des programmes de Baccalauréat en éducation physique, de Maîtrise professionnelle en éducation physique et bientôt de M.Sc. en activité physique et que le programme proposé correspond à un complément d'organisation aux programmes déjà existants dans cette discipline;

NONOBSTANT le fait que le projet de programme proposé constitue un précédent en introduisant le grade de B.Sc. en activité physique à l'intérieur d'une Faculté des sciences de l'éducation;

Le Comité conjoint des programmes n'entend pas se prononcer sur l'opportunité du projet de programme de B.Sc. en activité physique de l'Université Laval et, par conséquent, laisse à l'Université le soin de décider de l'implantation de ce programme. Cependant, l'Université ne pourra compter sur une subvention d'implantation spéciale.

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

TITRE DU PROGRAMME: M.Sc. (Kinanthropologie) INSTITUTION: Université de Sherbrooke

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME:

Le néologisme Kinanthropologie peut se définir comme l'étude scientifique multidimensionnelle et intégrée de l'homme physiquement actif. La Kinanthropologie veut donc être le carrefour des sciences de l'activité physique de l'homme. Les différentes disciplines scientifiques qui contribuent à la connaissance de l'homme en mouvement peuvent se regrouper autour de deux grands thèmes: le thème des sciences biologiques de l'activité physique d'une part, et le thème des sciences humaines de l'activité physique d'autre part. Le programme proposé poursuit comme objectifs généraux de contribuer au développement de la recherche en Kinanthropologie et d'enrichir l'enseignement au programme du premier cycle déjà existant. De plus, le programme vise comme objectifs spécifiques à initier les étudiants à l'investigation rigoureuse ainsi qu'à approfondir la connaissance des mécanismes biologiques qui régissent le mouvement, l'exercice et la performance physique. (Synthèse établie à partir du dossier de présentation).

3. SITUATION DU PROGRAMME DANS LE RESEAU UNIVERSITAIRE QUEBECOIS:

Il existe au Québec 4 programmes de maîtrise en éducation physique (Laval, McGill, Montréal, UQTR). Le programme de maîtrise de l'Université de Montréal en est un de recherche. Par contre, on étudie actuellement l'opportunité de l'implantation d'un programme de maîtrise professionnelle à cette université. Incessamment, l'Université Laval procédera à l'implantation d'un programme de maîtrise de recherche, lequel vient d'être approuvé par le Conseil. Dans l'hypothèse où ces projets seraient tous implantés, le Québec offrirait donc 7 programmes

de maîtrise en éducation physique ou en activité physique (Laval (2)), Montréal (2)), McGill (1)), UQTR (1)), Sherbrooke (1)). Il faut aussi rappeler qu'il existe déjà sept (7) programmes de baccalauréat en éducation physique et que l'Université de Montréal a annoncé son intention de déposer un projet de programme de doctorat en éducation physique.

4. SITUATION DU PROGRAMME DANS L'INSTITUTION:

Depuis 1966, le département de Kinanthropologie de l'Université de Sherbrooke, dans le cadre de son programme de baccalauréat ès sciences de l'éducation (éducation physique) a produit 417 gradués du premier cycle.

5. PREVISIONS DE LA CLIENTELE:

année académique \ session	été	automne	hiver
1976-1977	0	8	8
1977-1978	8	10	10
1978-1979	10	12	12
1979-1980	12	12	12

6. SUBVENTION DE DEMARRAGE:

En 1976-1977, une subvention de démarrage de l'ordre de \$88,640 est requise pour l'implantation de ce programme dont \$53,000 au budget de fonctionnement et \$35,640 au budget d'investissement. Afin que le programme puisse ultérieurement subsister, la somme consacrée au budget de fonctionnement devra, à partir de 1977-1978, être intégrée à la subvention de base de l'université.

POSITION DU COMITE CONJOINT DES PROGRAMMES

5.8 Maîtrise ès Sciences (Kinanthropologie) de l'Université de Sherbrooke.

Au terme de ses délibérations, le Comité conjoint adopte la résolution suivante:

ATTENDU que les besoins en sciences de l'activité physique se manifestent au Québec, en particulier, au niveau de la formation d'éducateurs en activité physique;

ATTENDU l'existence au Québec de plusieurs programmes de maîtrise en éducation ou activité physique;

ATTENDU l'implantation prévue au Québec en 1976-1977 d'un (1) programme de maîtrise en activité physique, à savoir, le programme de

M.Sc. en sciences de l'activité physique à l'Université Laval;

NONOBSTANT l'intérêt certain pour l'Université de Sherbrooke d'offrir un programme de 2e cycle en activité physique;

Le Comité conjoint des programmes n'entend pas se prononcer sur l'opportunité de l'implantation du projet de programme de maîtrise ès sciences (Kinanthropologie) à l'Université de Sherbrooke. Par conséquent, l'Université demeure libre de procéder à cette implantation. Cependant, l'Université ne pourra compter sur une subvention d'implantation spéciale.

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

TITRE DU PROGRAMME: Maîtrise en Arts plastiques INSTITUTION: Université du Québec à Montréal.

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME:

Alors que le programme de premier cycle vise à donner une formation polyvalente dans plusieurs disciplines des arts plastiques: gravure, peinture, sculpture, formation complétée pour la majorité des étudiants par des enseignements en psycho-pédagogie, le programme de deuxième cycle veut amener l'étudiant à une autonomie totale par le choix privilégié d'une discipline. Ainsi, à partir d'une pratique vécue, individuellement ou en groupe, l'étudiant pourra participer et contribuer à une réflexion ouverte sur l'art vu dans ses aspects multiples: culturel, social, économique et technologique. Le programme, comportant deux options, la création et l'éducation, les objectifs pédagogiques se distingueront donc en fonction de ces options par la partie plus ou moins grande qui sera accordée aux activités pratiques et théoriques.

Le document remarque qu'il est hasardeux dans un domaine aussi vaste que le développement culturel de la société d'établir une évaluation quantitative des débouchés existants. En l'absence de politiques gouvernementales précises, les diplômés de la maîtrise en arts plastiques auront toujours la responsabilité et les motivations nécessaires pour créer leurs propres débouchés en fonction de leurs intérêts aussi bien que de leurs exigences. On espère aussi que le programme donnera un nouvel essor au marché de l'art à Montréal. Il existe d'ailleurs des besoins en éducation, dans les milieux communautaires ainsi que dans les milieux industriels. D'ailleurs beaucoup de professionnels en exercice (artistes, enseignants, réalisateurs et cinéastes, ...) détenteurs d'un premier grade universitaire en art souhaitent vivement une formation plus poussée.

3. SITUATION DU PROGRAMME DANS LE RESEAU UNIVERSITAIRE QUEBECOIS:

Au premier cycle, l'Université Laval offre deux programmes de baccalauréat en arts; un en arts plastiques et le second en communication graphique ainsi qu'un programme de majeure en arts plastiques. L'Université Concordia offre un programme de Bachelor of Fine Arts ainsi qu'un Bachelor in Art Education. Au niveau du deuxième cycle, seule l'Université Concordia présente un programme en beaux-arts (Fine Arts). Le projet de programme présenté serait donc le seul programme de maîtrise francophone en arts plastiques au Québec.

4. SITUATION DU PROGRAMME DANS L'INSTITUTION ELLE-MEME:

L'Université du Québec à Montréal offre trois programmes de Baccalauréat en arts plastiques qui se distinguent par les options gravure, peinture et sculpture, ainsi qu'un programme de baccalauréat d'enseignement (arts plastiques). En plus d'un programme de baccalauréat en histoire de l'art, l'université offre deux programmes de baccalauréat en design, le premier appliqué à la communication visuelle et le second permettant de résoudre les problèmes d'occupation et de transformation de l'espace (design de l'environnement).

5. PREVISIONS D'INSCRIPTIONS:

Voir page suivante.

- 5. PREVISIONS D'INSCRIPTIONS:

Année universitaire	Sessions				Finalisation Projet/Thèse
	S ¹	S ²	S ³	S ⁴	
1975-76					
création	9	9	0	0	0
éducation	15	15	0	0	0
1976-77					
création	9	9	9	9	0
éducation	20	20	15	15	0
1977-78					
création	9	9	9	9	9
éducation	20	20	20	20	15
1978-79					
création	15	15	9	9	9
éducation	20	20	20	20	20
1979-80					
création	15	15	15	15	9
éducation	20	20	20	20	20

Note. Les sessions 1 et 3 correspondent aux sessions d'automne et les sessions 2 et 4 aux sessions d'hiver. Il n'y a pas de session d'été.

6. SUBVENTION D'EQUILIBRE REQUISE:

<u>1975-1976</u>	<u>1976-1977</u>	<u>1977-1978</u>	<u>1978-1979</u>	<u>1979-1980</u>
\$363 012	349 012	347 512	344 512	344 512

POSITION DU COMITE CONJOINT DES PROGRAMMES

5.15 Maîtrise en arts plastiques à l'Université du Québec à Montréal

Au terme de ses délibérations, le Comité conjoint adopte la résolution suivante:

ATTENDU l'existence d'un programme de 1er cycle en arts plastiques à l'Université du Québec à Montréal;

ATTENDU l'existence d'un programme de Master of Fine Arts à l'Université Concordia;

NONOBSTANT l'intérêt certain pour l'Université du Québec à Montréal d'offrir un programme de 2e cycle en arts plastiques;

Le Comité conjoint des programmes n'entend pas se prononcer sur l'opportunité de l'implantation du projet de programme de Maîtrise en arts plastiques de l'Université du Québec à Montréal. L'Université demeure donc libre de procéder à cette implantation. Cependant, l'Université ne saurait compter sur une subvention spéciale pour l'implantation de ce programme.

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

TITRE DU PROGRAMME: M.A. (Ethique) INSTITUTION: Université du Québec
à Rimouski

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME:

Ce programme qui se veut essentiellement un programme de recherche s'adresse à des étudiants qui ont une formation première dans un programme d'enseignement au niveau d'un premier cycle universitaire, particulièrement en sciences humaines. Il vise à assurer [...] une formation éthique et éthicologique [...] rendant capable de comprendre et d'informer l'activité humaine contemporaine et de répondre aux besoins spécifiques du milieu québécois. Cet objectif devra donc "amener l'étudiant à situer l'éthicologie dans le vaste champ des sciences humaines, à acquérir une méthode scientifique d'analyse des problèmes moraux et à l'appliquer à l'étude des secteurs importants de la vie humaine". L'université vise de plus à "offrir un programme d'études de deuxième cycle bien spécifique et assurer la population d'une région une décentralisation de l'enseignement universitaire". Enfin, on veut, par ce programme, "préparer normalement à des études plus poussées de troisième cycle dans divers secteurs plus spécialisés des sciences de l'homme". (Synthèse établie à partir du dossier de présentation).

3. SITUATION DU PROGRAMME DANS LE RESEAU UNIVERSITAIRE QUEBECOIS:

Hormis l'Université Concordia qui offre un "diploma in Ethic", aucune université du Québec n'offre de programme spécifique en éthique ou éthicologie. Il faut cependant remarquer que l'Ethique a été considéré comme l'un des domaines de l'enseignement de la théologie ou de la philosophie. De plus, la sociologie, depuis ses origines, s'applique à retracer la genèse des valeurs et des normes qui régissent des comportements et ce, à partir d'une méthodologie distincte de celle de la philosophie et de la théologie. On compte, au Québec, sept (7) programmes de maîtrise en philo-

sophie (Laval, Montréal, Sherbrooke, UQAM, UQTR, McGill, Concordia), douze (13) programmes de maîtrise en sciences religieuses (Laval (1)), Montréal (3), Sherbrooke (4)), UQAM (1)), UQTR (1)), McGill (1)), Concordia (2)) et, six (6) programmes de sociologie (Laval, Montréal, Sherbrooke, UQAM, McGill et Concordia).

4. SITUATION DU PROGRAMME DANS L'INSTITUTION:

Le projet de programme relève du département des Sciences religieuses de l'UQAR. Au niveau du second cycle, l'université déploie ses activités en océanographie. L'université offre, au niveau du premier cycle, 49 programmes conduisant à 23 diplômes de baccalauréat spécialisé. Le département des Sciences religieuses de l'UQAR publie depuis l'été '74 Les Cahiers éthicologiques de l'UQAR. De plus, à l'automne '74, le département organisait à Rimouski un Symposium en Ethique sur le thème général "L'éthique problématique et méthode". Le dossier fait état de 8 projets de recherches dans ce domaine.

5. PREVISIONS DE CLIENTELE:

ANNEES	Automne	Hiver	Eté
1975-76	12	12	12
1976-77	15 8*	15	15
1977-78	20 10*	20	20
1978-79	23 12*	23	23

* Ces chiffres indiquent en moyenne le nombre d'étudiants qui, n'ayant pu terminer leur mémoire avec la session d'été, reviendraient l'automne suivant.

6. SUBVENTION D'EQUILIBRE REQUISE:

<u>1976-77</u>	<u>1977-78</u>	<u>1978-79</u>	<u>1979-80</u>	<u>1980-81</u>
76 700	84 900	93 600	103 200	113 700

POSITION DU COMITE CONJOINT DES PROGRAMMES

5.10 Maîtrise ès Arts (Ethique) de l'Université du Québec à Rimouski.

Au terme de ses délibérations, le Comité conjoint adopte la résolution suivante:

ATTENDU la Recommandation 15.23 du Cahier III des Objectifs généraux de l'Enseignement supérieur et des Grandes Orientations des établissements qui stipule:

- ("QUE le Centre d'études universitaires de
- (Rimouski oeuvre au cours des prochaines
- (années selon les orientations suivantes:
- (
- (. consolidation des activités de premier
- (cycle, selon une conception "arts et
- (sciences" limitant au maximum le nombre
- (des programmes spécialisés;
- (
- (. développement très limité des activités
- (de deuxième cycle, et seulement dans les
- (secteurs reposant sur un premier cycle
- (de qualité, un bon corps professoral, et
- (correspondant au domaine central de
- (recherche en océanologie."

ATTENDU que l'opportunité d'implanter un programme de Maîtrise ès Arts (Ethique) au Québec ne nous semble pas démontrée.

Le Comité conjoint des programmes RECOMMANDÉ à l'Université du Québec à Rimouski de ne pas procéder à l'implantation du projet de programme de Maîtrise ès Arts (Ethique).

Conseil des universités
2700, boul. Laurier
Tour Frontenac, 8^e étage
Sainte-Foy
G1V 2L8



Gouvernement du Québec
**Conseil
des universités**